

Bien-être animal en élevage porcin

Public cible

- Éleveurs et éleveuses de porcs souhaitant devenir Référent Bien être animal de leur ferme (responsable d'exploitation agricole, collaborateur ou salarié) - Porteurs de projet en élevage porcin - Intervenant en élevage de porc souhaitant renforcer ses compétences

Objectifs

Comprendre les différents aspects du bien être animal, évaluer le bien être des animaux de ses animaux, connaître la réglementation sur le bien être animal et l'appliquer dans sa ferme. Devenir Référent Bien être animal de son élevage

Enjeux

Le bien être animal est la condition de la santé des animaux, de leurs bonnes performance, du bien être de l'éleveur et de la qualité des produits. C'est une entrée qui permet de prendre du recul sur ses pratiques dans un objectif d'amélioration continue. Le décret du 18/12/20 prévoit une évolution des certaines pratiques en élevage dans le but d'améliorer le bien être des animaux, et impose que tout responsable d'élevage désigne un "Référent bien être animal" qui doit suivre une formation au bien être animal. Cette formation permet de se conformer à cette obligation.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Fondamentaux du bien être animal, observation du bien être animal, évaluation du bien être animal
Développer la relation homme animal, compréhension du comportement des animaux.
Contenus de la réglementation
Echanges de bonnes pratiques : Gestion des températures élevées, Gestion de la castration, de l'abreuvement dans le nouveau cadre réglementaire, l'Alimentation au regard du bien être animal et du contexte économique...

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de connaissances par un technicien, Partage d'expérience, de connaissance et de pratiques entre éleveurs.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ADDEAR 42

Dates, lieux et intervenants

15 nov 2022

42

09:30 - 17:30 (7hrs)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/11/2022

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Gauthier Ricordeau
gauthier@addear42.fr
ADDEAR de la Loire
148 Chemin du Treuil
42330
Chamboeuf
Tel. 07 60 74 80 27
N° d'organisme de formation :
82420117742

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

Gauthier Ricordeau, Formateur agréé Bien être animal, ADDEAR 42